



MAIRIE  
DE  
**LOUISFERT**  
44110

## TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Conformément à la loi n°78.788 du 28 juillet 1978 modifiée et à l'arrêté préfectoral du 30 avril 2026, les habitants des Communes de LOUISFERT et ISSÉ sont avisés que le tirage au sort de six personnes dont deux figureront sur la liste du jury criminel de la Cour d'Assises de Loire-Atlantique **pour l'année 2027** aura lieu à la **Mairie de LOUISFERT le JEUDI 25 JUIN 2026 à 10h30** en séance publique et sera effectué par Monsieur le Maire de Louisfert en présence de Monsieur le Maire d'Issé.

Les personnes désignées par le sort seront avisées par les soins de la Mairie d'Issé.

